

Rapport sur la Performance et la Qualité du Service de l'Assainissement



Année 2020

Table des matières

Liste des abréviations.....	1
Introduction.....	2
Les chiffres clefs du service.....	3
Les chiffres clefs de la Régie.....	3
I- Le prix du service public de l'assainissement	4
1- Définition.....	4
2- Mode de gestion.....	4
3- Prix du service TTC pour 120 m3.....	5
II- Les consommateurs et leur consommation	6
1- Les consommateurs abonnés du service	6
2- Volumes facturés	8
III- La gestion patrimoniale.....	9
1- L'inventaire des installations	9
a- Stations de traitement des eaux usées	9
b- Postes de relevage	9
c- Déversoirs d'orage	11
d- Bassins d'orage.....	13
2- L'inventaire des réseaux.....	14
3- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale	14
4- L'entretien du patrimoine	16
5- Les investissements et le renouvellement du patrimoine.....	16
IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service	17
1- La conformité et le volume des rejets	17
a- Taux de conformité	17
b- Charge polluante	17
c- Volumes rejetés.....	17
2- La consommation d'énergie et de réactifs.....	18
a- Consommation de réactifs.....	18
b- Consommation énergétique.....	18
3- Les sous-produits d'épuration.....	19
Conclusion.....	20

Liste des abréviations

DSP	:	Délégation de Service Public
EH	:	Equivalent Habitant
EPCI	:	Etablissement Public de Coopération Intercommunale
HT	:	Hors Taxes
MP	:	Marché de Prestation
MS	:	Matières Sèches
NC	:	Non Connu(e)
RPQS	:	Rapport sur le Prix et la Qualité du Service
STEU	:	Station de Traitement des Eaux Usées
TTC	:	Toutes Taxes Comprises

Introduction

Il s'entend par « assainissement » le fait de dépolluer les eaux usées générées par l'activité humaine avant leur rejet au milieu naturel. L'assainissement prévient les pollutions de l'environnement dans lequel nos sociétés évoluent, c'est donc un enjeu de santé publique autant qu'écologique.

Il existe deux types d'assainissement : collectif et non collectif. Les installations d'assainissement non collectif sont de petites unités qui traitent les effluents de l'habitation à laquelle elles sont raccordées. Les installations d'assainissement collectif sont plus complexes puisqu'elles comportent un réseau de collecte et une station de traitement des eaux usées. La station de traitement et son réseau de collecte forment une agglomération d'assainissement, qui peut regrouper plusieurs communes.

La compétence assainissement, anciennement détenue par les communes, et désormais la compétence des EPCI ou va le devenir prochainement. Les services d'assainissement ont pour but d'exploiter les réseaux et installations afin de transporter les eaux usées depuis les immeubles vers les stations et d'assurer leur traitement. Dans le cas des installations non collectives, le service assure le contrôle régulier du bon fonctionnement des unités de traitement.

Les textes de lois européens et français exigent un niveau de performance concernant la collecte et la dépollution des eaux usées. Afin d'assurer la transparence du fonctionnement du service, qu'il soit exploité directement par le service public ou délégué à une entreprise privée, un rapport sur la performance et la qualité du service de l'assainissement est généré annuellement et mis à la disposition des citoyens. Dans ce rapport sont mentionnés les indicateurs clés témoignant de la performance du service, ainsi que de son coût.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la compétence de l'assainissement est exploitée sur le territoire de la Communauté de communes Ardennes rives de Meuse par la Régie intercommunale de l'assainissement, une régie publique à autonomie financière. Le présent rapport est donc le premier bilan du service depuis la reprise de compétence.

Les chiffres clefs du service

Le service de l'assainissement collectif représente :

Paramètres	Valeurs
Nombre de communes	13
Nombre d'habitants desservis	25 431
Volumes traités	1 749 917 m ³
Nombre d'installations de dépollutions	7
Capacité totale de dépollution	39 760 EH
Longueur de réseau de collecte	232 kml

Les chiffres clefs de la Régie

La Régie intercommunale de l'assainissement représente :

Paramètres	Valeurs
Nombre de communes	9
Nombre d'habitants desservis	11 071
Volumes traités	2 807 m ³
Nombre d'installations de dépollution	3
Nombre de poste de relevage	3
Longueur de réseau de collecte	113 kml

I- Le prix du service public de l'assainissement

1- Définition

En France, l'intégralité des coûts du service public de l'assainissement est supportée par la facture d'eau. La facture type 120 m³ représente l'équivalent de la consommation d'eau d'une année pour un ménage de 3 à 4 personnes.

2- Mode de gestion

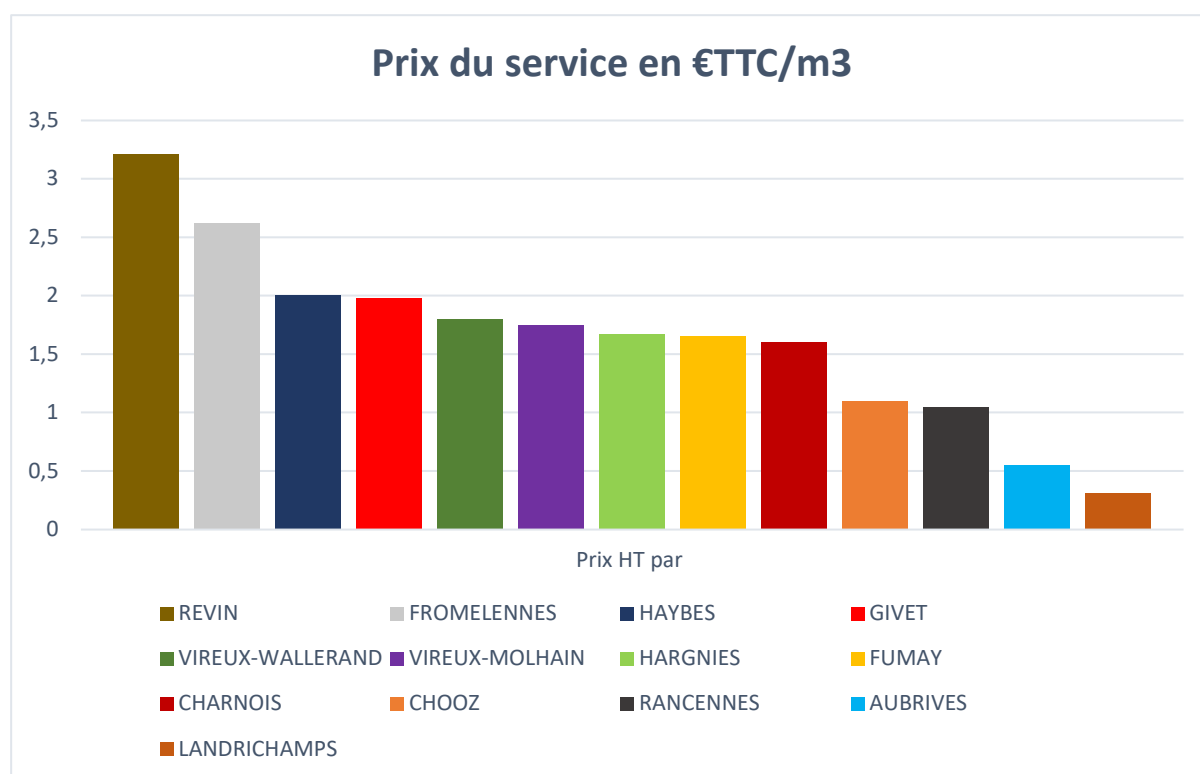
Agglomération d'assainissement	Communes	Modes de gestion
AUBRIVES	AUBRIVES	Régie
CHARNOIS	CHARNOIS	Régie
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	CHOOZ	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2024
	FRAMELLENES	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2024
	GIVET	DSP Suez jusqu'au 31/12/2022
	RANCENNES	Régie
HAYBES-FUMAY	FUMAY	MP Veolia jusqu'au 13/09/2021 et régie sur le réseau
	HAYBES	MP Veolia jusqu'au 13/09/2021 et régie sur le réseau
HARGNIES	HARGNIES	Régie
LANDRICHAMPS	LANDRICHAMPS	Régie
REVIN	REVIN	DSP Veolia jusqu'au 31/12/2026
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	VIREUX-MOLHAIN	MP Veolia jusqu'au 13/09/2021 et Régie sur le réseau
	VIREUX-WALLERAND	MP Veolia jusqu'au 13/09/2021 et Régie sur le réseau
	ANCHAMPS	Non concerné

PAS D'ASSAINISSEMENT	FEPIN	Non concerné
	FOISCHES	Non concerné
	HAM SUR MEUSE	Non concerné
	HIERGES	Non concerné
	MONTIGNY SUR MEUSE	Non concerné

3- Prix du service TTC pour 120 m³

Montant TTC du prix du service d'assainissement collectif par commune :

Communes	Prix en €TTC par m ³
AUBRIVES	0,55
CHARNOIS	1,60
CHOOZ	1,10
FROMELENNES	2,62
FUMAY	1,65
GIVET	1,98
HARGNIES	1,67
HAYBES	2,01
LANDRICHAMPS	0,31
RANCENNES	1,05
REVIN	3,21
VIREUX-MOLHAIN	1,75
VIREUX-WALLERAND	1,80



II- Les consommateurs et leur consommation

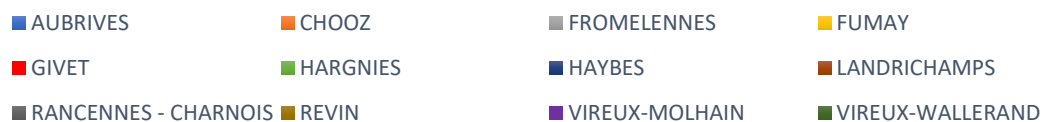
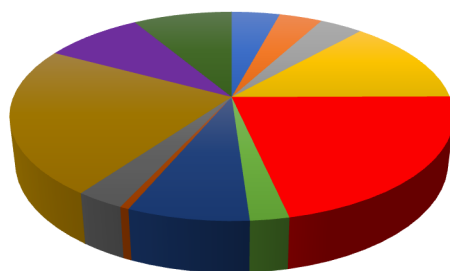
1- Les consommateurs abonnés du service

Le nombre d'usagers est estimé en fonction des plans de zonages des communes. Les abonnés du service de l'eau potable en zone assainissement collectif sont considérés comme usagers du service d'assainissement :

Mode de gestion	Nombre d'usagers
Régie	3 354
Délégation/Prestation	8 327

Communes	Nombre d'usagers
AUBRIVES	514
CHOOZ	421
FROMELENNES	453
FUMAY	1 582
GIVET	2 527
HARGNIES	294
HAYBES	874
LANDRICHAMPS	69
RANCENNES - CHARNOIS	369
REVIN	2 740
VIREUX-MOLHAIN	1 051
VIREUX-WALLERAND	1 057

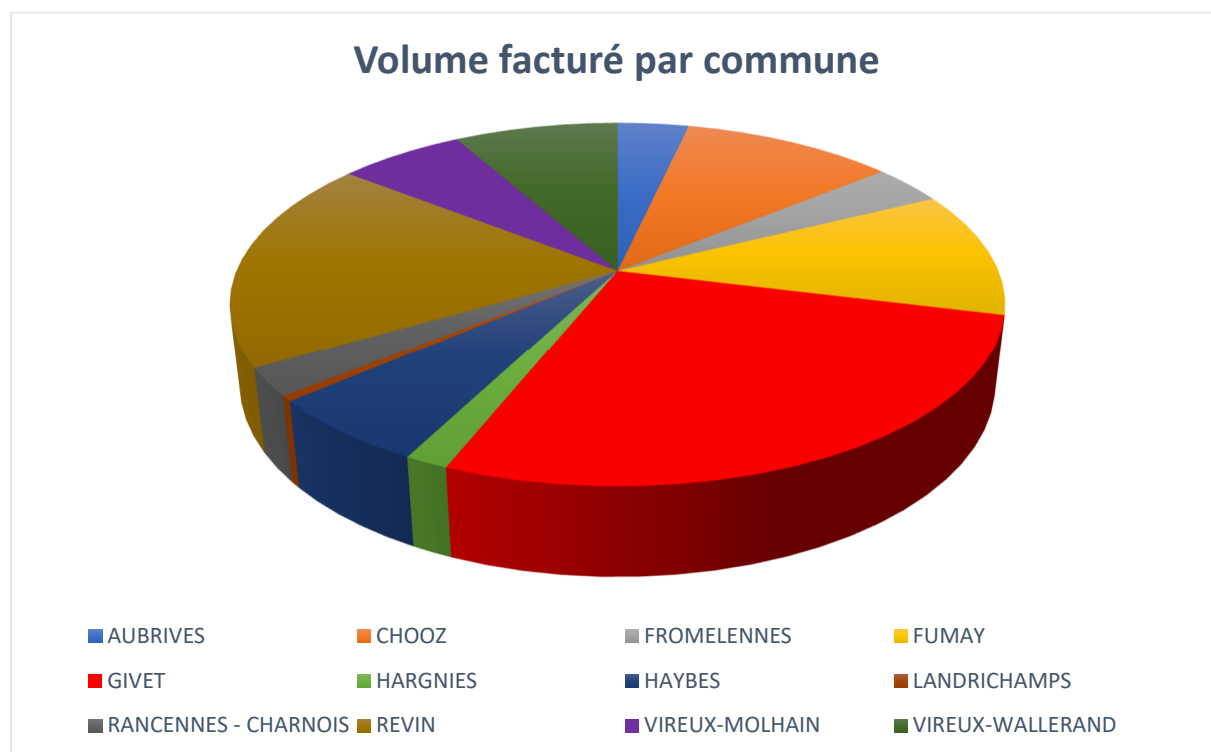
Répartition des usagers sur les communes



2- Volumes facturés

Mode de gestion	Volume facturé en m ³
Régie	266 305
Délégation/Prestation	1 065 896

Communes	Volume facturé en m ³
AUBRIVES	41 982
CHOOZ	125 304
FROMELENNES	41 941
FUMAY	132 747
GIVET	322 371
HARGNIES	18 327
HAYBES	71 019
LANDRICHAMPS	5 670
RANCENNES - CHARNOIS	29 497
REVIN	201 685
VIREUX-MOLHAIN	73 969
VIREUX-WALLERAND	96 860



III- La gestion patrimoniale

1- L'inventaire des installations

a- Stations de traitement des eaux usées

Agglomération d'assainissement	Adresse	Type de STEU	Capacité de dépollution en EH
AUBRIVES	Rue de la cantine 08320 AUBRIVES	Boues activées	700
CHARNOIS	Rue grande 08600 CHARNOIS	Filtre planté de roseaux	70
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES	Route des 4 cheminées 08600 GIVET	Boues activées	13 000
HAYBES-FUMAY	Chemin des petons 08170 HAYBES	Boues activées	9 000
HARGNIES	Rue des bageraies 08170 HARGNIES	Filtre planté de roseaux	575
LANDRICHAMPS	Rue des Ardennes 08600 LANDRICHAMPS	Biodisques	190
REVIN	Avenue des fougères 08500 REVIN	Boues activées	12 000
VIREUX-MOLHAIN VIREUX- WALLERAND	Rue des Crayats 08320 VIREUX- MOLHAIN	Boues activées	5 500

b- Postes de relevage

Agglomération d'assainissement	Référence	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ-FROMELENNES- RANCENNES	PRG 1	Trois fourchettes
	PRG 2	Chemin des Allemands
	PRG 3	Rue Ampère
	PRG 4	Camping
	PRG 5	Petit Méhul
	PRG 6	Grand Méhul
	PRG 7	Rue Flayelle
	PRG 8	Hôpital
	PRG 9	Tour de la victoire
	PRG 10	Quai Bertrand

	PRG 11	Quai fort de Rome
	PRG 12	Place de la République
	PRG 13	Rue de Tivoli
	PRG 14	Moulin Boreux
	PRR 1	Rancennes
	PRF 1	Manufacture
	PRF 2	Rue Linard
	PRF 3	Place des rentiers
	PRF 4	Rue du Poteau
	PRF 5	Rue des Vieilles-Forges
	PRC 1	Chemin de l'Aviette
	PRC 2	Les Airettes
	PRC 3	Auberge de la Voûte
	PRC 4	Chemin du petit Chooz aval
	PRC 5	Chemin du petit Chooz amont
	PRC 6	Rue du Tony
	PRC 7	Les Plasions
	PRC 8	Rue du passage d'eau
	PRC 9	Chemin de Mission
HARGNIES	PR 1	Rue des bageraies
HAYBES-FUMAY	PR H1	Quai du 18 ^e chasseur
	PR H2	Rue Laënnec
	PR H3	Chemin de Liémery
	PR F1	Quai du port au blé
	PR F2	Route de St Joseph
	PR F3	Rue JB Clément
	PR F4	Trou Gigot
	PR F5	Bois du Ham
	PR F6	Rue du 8 mai 1945
	PRAC F7	Anti crue Quai du port au blé
LANDRICHAMPS	PR 1	Moulin
REVIN	PR 1	Quai Quinet
	PR 2	La bouverie
	PR 3	Avenue Général de Gaulle
	PR 4	Rue Ferrer
	PR 5	Rue des Broutays
	PR 6	Orzy
	PR 7	Chemin du vieux chêne
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	PRW A	Pont de Wallerand
	PRM B	Avenue Posty
	PRM C	Rue de l'abattoir
	PRM D	Place Gambetta
	PRM E	Maroc
	PRM F	Pont du Viroin
	PRM G	Place Jussière

	PRW H	Collège
	PRM I	Gendarmerie
	PRW J	Lotissement Risdoux

c- Déversoirs d'orage

Selon la nomenclature SANDRE, les DO pouvant rejeter une charge polluante inférieure à 2 000 EH sont classés « R1 ». Les DO pouvant rejeter une charge plus élevée sont classés « A1 ». Enfin, le point « A2 » correspond au dernier déversoir en tête de station ; il peut être la combinaison de plusieurs déversoirs comme c'est le cas sur l'agglomération d'assainissement de Haybes-Fumay.

Agglomération d'assainissement	Référence	Classification SANDRE	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	DOG 1	R1	Rue Nollevalle
	DOG 2	R1	Rue de Massembre
	DOG 3	R1	Rond-point RD46
	DOG 4	R1	Amont rue paradis
	DOG 5	R1	Aval rue paradis
	DOG 6	R1	Rue Notre Dame
	DOG 7	R1	Rue Estivant de Braux
	DOG 8	R1	Quai de la Rimouille
	DOG 9	R1	Quai de la Houille
	DOG 10	R1	Rue Gilbert
	DOG 11	R1	Tour Victoire Est
	DOG 12	R1	Tour Victoire Ouest
	DOG 13	R1	Rue Thiers
	DOG 14	R1	Quai André Bertrand
	DOG 15	R1	PR Petit Méhul
	DOG 16	R1	Stade Roger Lecert
	DOG 17	R1	Rue de Phillipeville
	DOG 18	R1	Porte de Rancennes
	DOG 19	R1	PR Moulin Boreux
	DOG 20	A2	PR Grand Méhul
	DOR	R1	PR Rancennes
	DOF 1	R1	PR Manufacture
	DOF 2	R1	PR Linard
	DOF 3	R1	PR Rentiers
	DOF 4	R1	Rue du Poteau
	DOF 5	R1	PR Vieilles Forges
	DOF 6	R1	Rue du Nichet
	DOF 7	R1	Rue Félix Près
	DOC 2	R1	PR Les Airettes
	DOC 3	R1	PR Auberge de la Voûte
DOC 4	R1	PR Petit Chooz aval	

	DOC 6	R1	PR Chemin du Tony
	DOC 7	R1	PR Les Plasions
HARGNIES	DO 1	A2	PR Rue des Bageraies
	DO 2	R1	Rue des Wallerons
	DO 3	R1	Chavée du Curé
	DO 4	R1	Chavée Boty
	DO 5	R1	Chavée Monin
	DO 6	R1	Place de Launet
HAYBES-FUMAY	DOF 1	R1	Route de St Joseph
	DOF 2	R1	CD 988- 1
	DOF 3	R1	CD 988- 2
	DOF 4	R1	Rue du château
	DOF 5	R1	Quai des carmélites
	DOF 6	R1	Rue du 8 mai 1945
	DOF 7	R1	Camping
	DOF 8	R1	PR Trou Gigot
	DOF 9	R1	Chemin de l'Uf
	DOF 10	R1	Rue Victor Hugo
	DOF 11	A2	PR Quai du port au blé
	DOH 12	A2	PR Chemin de Liémery
	DOH 13	A2	PR Quai du 18 ^e chasseur
	DOF 14	R1	Rue du rivage
	DOH 15	R1	PR Laënnec
	DOF 16	R1	Rue du Dr Bonnet
	DOF 17	R1	Rue Dromart
LANDRICHAMPS	DO 1	R1	PR du Moulin
REVIN	DO 1	R1	Rue Michelet
	DO 2	R1	Rue Zola 1
	DO 3	R1	Rue Zola 2
	DO 4	R1	Rue Jardiniers 1
	DO 5	R1	Rue Jardiniers 2
	DO 6	R1	Rue des Remparts
	DO 7	R1	Rue Victor Hugo
	DO 8	R1	Rue Gallilée
	DO 9	R1	Rue des Bateaux
	DO 10	R1	Rue du stade
	DO 11	R1	Rue Gaston Sueur
	DO 12	R1	Rue Léon Blum
	DO 13	R1	Rue Ecumonts
	DO 14	R1	Rue Max Dormoy
	DO 15	R1	La Bouverie
	DO 16	R1	Avenue JB Clément
	DO 17	R1	Chemin du Vieux Chêne
	DO 18	R1	Avenue Charles De Gaulle

	DO 19	R1	Rue Georges Sand
	DO 20	R1	Rue des Broutays
	DO 21	R1	Rue Ferrer
	DO 22	R1	Avenue Orzy 1
	DO 23	R1	Avenue Orzy 2
	DO 24	R1	Rue Jules Joffrin
	DO 25	R1	Pont Orzy 1
	DO 26	R1	Pont Orzy2
	DO 27	R1	Voie verte Orzy 1
	DO 28	R1	Voie verte Orzy 2
	DO 29	R1	Voie verte Orzy 3
	DO 30	A2	PR Quai Quinet
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	DOW 1	R1	Rue des Roches
	DOW 2	R1	Rue du Château
	DOM 3	R1	Montagne des vignes
	DOW 4	R1	Rue de la Stree
	DOM B	R1	PR B Posty
	DOM E	R1	PR E Maroc
	DOM G	R1	PR G Jussière
	DOW H	R1	PR H Collège

d- Bassins d'orage

Agglomération d'assainissement	Référence	Capacité	Localisation/Dénomination
GIVET-CHOOZ- FROMELENNES- RANCENNES	BOG 1	25 m3	PRG 5 Petit Méhul
	BOG 2	87 m3	PRG 12 République
REVIN	BO 1	368 m3	PR La Bouverie
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	BOW 1	150 m3	Pont de Wallerand
	BOW 2	500 m3	Rue de Prau
	BOW 3	140 m3	Rue des Maquisards
	BOW 4	190 m3	Chemin de mon plaisir
	BOM 5	150 m3	Avenue Posty

2- L'inventaire des réseaux

Communes	Longueur
AUBRIVES	8,2 kml
CHARNOIS	0,86 kml
CHOOZ	14,4 kml
FROMELENNES	12 kml
FUMAY	29,8 kml
GIVET	51,5 kml
HAYBES	25,6 kml
HARGNIES	Travaux en cours
LANDRICHAMPS	3,8 kml
RANCENNES	7,4 kml
REVIN	41,6 kml
VIREUX-MOLHAIN	18,9 kml
VIREUX-WALLERAND	18,0 kml

3- L'indice de connaissance de gestion patrimoniale

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau			Barème
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP.250	Existence d'un plan des réseaux.		10
VP.251	Mise à jour annuelle des réseaux.		5
Code VP	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP.252 – 253 - 254	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention du linéaire de conduite, de la catégorie de l'ouvrage, du diamètre et des matériaux.		10
VP.253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		0 à 5
VP.255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations.		0 à 15
Total des parties A et B			45

Code VP	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)	
VP.256	Plan comportant l'altimétrie pour au moins 50% des réseaux.	10
VP.256	1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10% du réseau pour laquelle l'altimétrie est renseignée, au-delà de 50%.	0 à 5
VP.257	Localisation et description des ouvrages annexes.	10
VP.258	Mise à jour annuelle de l'inventaire des équipements électromécaniques.	10
VP.259	Mention du nombre de branchement pour chaque tronçons.	10
VP.260	Localisation des interventions.	10
VP.261	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'auscultation des canalisations.	10
VP.262	Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des réseaux.	5
Total		120

Agglomération d'assainissement	Indice de connaissance patrimoniale
AUBRIVES	30
CHARNOIS	90
CHOOZ	65
FROMELENNES	30
FUMAY	100
GIVET	77
HAYBES	100
HARGNIES	30
LANDRICHAMPS	100
RANCENNES	70
REVIN	30
VIREUX-MOLHAIN	30
VIREUX-WALLERAND	30

4- L'entretien du patrimoine

Les opérations d'entretien préventives et curatives réalisées sur les réseaux est indiqué ci-dessous :

Agglomération d'assainissement	Nombre de débouchage	Longueur de conduite curée
AUBRIVES	4	0
CHARNOIS	0	0
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	1	4,3 kml
HAYBES-FUMAY	25	4,4 kml
HARGNIES	En travaux	
LANDRICHAMPS	1	0
REVIN	24	9,4 kml
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	6	0

5- Les investissements et le renouvellement du patrimoine

En 2020, les travaux listés ci-après ont été entrepris :

- **Assainissement de la commune de Hargnies** : construction d'une STEU de type filtre planté de roseaux, pose de 2 kml de conduite, 6 DO, et 1 PR
- **Assainissement zone Grands jardins à Rancennes** : pose de PR individuels pour assainir les habitations de la zone.

IV- La performance et l'efficacité opérationnelle du service

1- La conformité et le volume des rejets

a- Taux de conformité

Agglomération d'assainissement	Nombre de bilans réalisés	Pourcentage de bilans conformes
AUBRIVES	NC	NC
CHARNOIS	1	100
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	12	100
HAYBES-FUMAY	12	100
HARGNIES	En travaux	
LANDRICHAMPS	1	100
REVIN	12	100
2 VIREUX	12	100

b- Charge polluante

Agglomération d'assainissement	Charge entrante en kgDBO5/j	Charge entrante en EH/j
AUBRIVES	NC	NC
CHARNOIS	0.66	11
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	242	4 033
HAYBES-FUMAY	71	1 180
HARGNIES	En travaux	
LANDRICHAMPS	NC	NC
REVIN	63	1 044
2 VIREUX	125	2 085

c- Volumes rejetés

Agglomération d'assainissement	Volumes rejetés (m ³)
AUBRIVES	NC
CHARNOIS	2 673
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	572 943
HAYBES-FUMAY	551 077
HARGNIES	En travaux
LANDRICHAMPS	5 670

REVIN	269 711
2 VIREUX	347 843

2- La consommation d'énergie et de réactifs

a- Consommation de réactifs

Agglomération d'assainissement	Masse de chaux consommée (kg)	Masse de polymère consommée (kg)	Masse de sels de fer consommée (kg)
AUBRIVES	0	0	0
CHARNOIS	0	0	0
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	77 540	33 445	2 778
HAYBES-FUMAY	17 832	1 125	9 250
HARGNIES	0	0	0
LANDRICHAMPS	0	0	0
REVIN	13 439	600	4 970
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	25 000	515	4 619

b- Consommation énergétique

Energie consommée par les stations de traitement des eaux usées :

Agglomération d'assainissement	Energie consommée (kWh)
AUBRIVES	NC
CHARNOIS	NC
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	167 519
HAYBES-FUMAY	300 563
HARGNIES	En travaux
LANDRICHAMPS	8 676
REVIN	140 905
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	154 838

3- Les sous-produits d'épuration

Le tableau suivant renseigne les masses et volumes des produits générés par l'activité épuratoire : refus de dégrillage, sables, graisses et boues d'épuration.

Agglomération d'assainissement	Boues d'épuration (tMS)	Masse de refus de dégrillage (t)	Masse de sables (t)	Graisses d'épuration (m ³)
AUBRIVES	0	0	0	0
CHARNOIS	0	0.2	0	0
GIVET-CHOOZ-FRAMELLENES-RANCENNES	167.0	7.1	1.9	28
HAYBES-FUMAY	71.2	0.7	1.6	0
HARGNIES	En travaux			
LANDRICHAMPS	0.2	0.2	0	0
REVIN	68.2	3.6	0	0
VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND	19.2	0.63	1.5	6.7

Les boues produites sur la STEU de Landrichamps sont envoyées dans la STEU de Revin pour traitement. Cette opération a fait l'objet d'une demande validée par la Police de l'Eau.

Conclusion

Le présent rapport montre que la majeure partie des installations d'assainissement du territoire intercommunal est exploitée par des prestataires privés, Veolia et Suez. La Régie intercommunale de l'assainissement est en 2020 un service assurant plus un contrôle de ses prestataires qu'une exploitation directe des installations de traitement. En revanche, elle exploite directement environ la moitié de ses réseaux.

Les indicateurs de performance des réseaux témoignent globalement d'une bonne exploitation des réseaux et stations de traitement. Il y a cependant deux exceptions. Les indicateurs sont nuls à Hargnies, où la station de traitement des eaux usées est en construction. Les indicateurs sont médiocres à Aubrives, où la station de traitement des eaux usées est hors service. Un projet visant à raccorder l'agglomération d'assainissement d'Aubrives à celle des Deux Vireux est à l'étude en 2020.